

INFOS

INTERVENANT-E (S)

- Isabelle BARBIER,
orthophoniste
et formatrice

INTRA-ETABLISSEMENT

Durée : 3 jours
Coût : 1310 € / jour.
S'ajoutent les frais
de déplacement
et d'hébergement
du (des) formateur(s)



L'ENTRÉE D'UNE PERSONNE
POLYHANDICAPÉE DANS UN
SERVICE DE SOIN À DOMICILE,
dans une institution puis dans
un internat est un moment difficile
pour tous. Parfois, un véritable
gouffre se creuse entre
l'établissement et le domicile
et les liens s'étiolent au fur
et à mesure, au détriment de
l'enfant ou de l'adulte. Il est
donc intéressant d'établir un
partenariat avec les parents
et avec la famille le plus
rapidement possible et de favoriser
des contacts selon des modalités
qui conviennent aux différents
parents et à l'institution.

référence **4 141**

ETABLIR UN PARTENARIAT AVEC LES PARENTS DE LA PERSONNE POLYHANDICAPÉE



01

OBJECTIFS

- **Faire un état des lieux des contacts actuels** entre l'équipe et les familles, de ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas
- **Répertorier les approches disponibles pour favoriser les liens** entre les parents et l'équipe, que ce soit en situation duelle ou en groupe ; avec un axe de travail ou dans la convivialité ; en présence des enfants (ou des adultes) ou en dehors de leur présence
- **Imaginer un ou des projets adaptés** aux différentes structures représentées
- **Répondre à des questions d'ordre pratique :**
 - Quel professionnel gère la rencontre ?
 - En situation duelle ou en groupe ?

- A quel rythme ?
- Quel sont les objectifs de cette rencontre ?
- Quel en est le déroulé ?
- Où ?
- Quels horaires correspondent aux parents/à l'équipe ?



02

CONTENU

- **Quels avantages** peut-on tirer d'un partenariat avec les parents/la famille de la personne polyhandicapée ?
- **Quelles sont les difficultés** que l'on peut rencontrer ?
- **Comment créer un partenariat** selon des modalités qui conviennent aux parents et à l'équipe ?
- **Qui rencontre les parents ?**
- **Comment définir le rôle de chacun ?**

- **Comment déterminer les objectifs**, la durée, la régularité du travail proposé, qu'il soit en situation duelle ou en situation de groupe selon la mission de la personne qui anime la séance ?
- **Quels outils avons-nous à notre disposition** pour faciliter ce partenariat ?
- **Comment gérer les situations complexes** ou bien celles où les habitudes sont déjà bien ancrées ?

- Des échanges d'expériences entre participants
- L'analyse de la pratique
- Réflexion et mise en commun des différents projets
- Jeux de rôle et élaboration d'activités à proposer aux parents
- Utilisation de supports et d'approches à reproduire en situation duelle ou de groupe
- Vidéos pour illustrer les différentes approches



03

PEDAGOGIE

- Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences par :
- Des apports théorico-cliniques sur l'accompagnement parental



04

PUBLIC

Tout professionnel désirent développer le partenariat avec les parents et les familles.